



**PRÉFET  
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale de l'Emploi,  
du Travail, des Solidarités et de la  
Protection des Populations**

Service Environnement Biologique  
30, rue de l'Hôtel de Ville  
CS58434  
79024 Niort

Niort, le 27/11/2025  
Le Directeur  
à  
Monsieur Jarrold LEMAY  
LEMAY JARROLD  
2 Les Hauts de Dreilles  
79320 Moncoutant-Sur-Sèvre

## **Bordereau de transmission d'un rapport de visite d'inspection**

Affaire suivie par : Samantha MUH  
Téléphone : 05 49 17 27 58  
Courriel : [ddetspp-eb@deux-sevres.gouv.fr](mailto:ddetspp-eb@deux-sevres.gouv.fr)  
Références : 2025-03164  
Code AIOT : 0057900474  
Pièce jointe :

- Rapport de l'inspection du 16/10/2025

Monsieur,

L'inspection des installations classées s'est rendue le 16/10/2025 sur le site implanté 2 Les Hauts de Dreilles 79320 Moncoutant-Sur-Sèvre afin de procéder à une visite d'inspection.

En application des articles L. 171-6 et L. 514-5 du Code de l'environnement, vous voudrez bien trouver ci-joint une copie du rapport établi par l'inspection et transmis à Monsieur le Préfet à la suite de cette visite.

Je vous invite à prendre connaissance avec la plus grande attention des constats établis et des suites administratives éventuellement proposées par l'inspection. Vous voudrez bien me faire parvenir les éléments de réponses et les justificatifs attendus, selon les délais précisés dans le rapport.

**La partie de ce rapport intitulée « Contexte et constats de l'inspection » sera publiée sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>). En tant que de besoin, vous pouvez informer l'inspection des installations classées des données que vous considérez non publiables pour des raisons de confidentialité ou de secret de fabrication.**

L'inspection des installations classées examinera la recevabilité de votre demande, masquera uniquement les données retenues comme confidentielles et procédera à la publication.

**Je vous invite à formuler vos observations sur cette correspondance et sur le rapport dans le délai de 15 jours. Sans retour de votre part dans ce délai, il sera considéré que vous n'avez pas d'observations.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Départemental et par délégation,  
La Cheffe de Service Environnement Biologique



Dr Vet Samia AZNI-TAHENNI